

## Apprentissage de peintre

---

### Candidature

Sur envoi d'un dossier comprenant une lettre de motivation, un CV et une copie des bulletins scolaires au Service des ressources humaines.

### Tests d'entrée

Afin de sélectionner au mieux ses apprenti(e)s, la Ville de Pully effectue des tests d'entrée. Ces examens se déroulent durant une demi-journée. Ils portent successivement sur les matières suivantes : français (grammaire, vocabulaire), arithmétique, notions scientifiques et connaissances générales. De plus, les épreuves de sélection font l'objet d'un entretien personnel avec les responsables de formation.

### Stage pré-professionnel

Un stage d'une durée de 3 à 5 jours est prévu pour les candidat(e)s. Il constitue une première approche de la profession et permet d'évaluer l'habileté et les connaissances en la matière et donne un premier aperçu des bons et des mauvais côtés de la vie active.

Le stage n'a pas de valeur d'engagement.

### Déroulement de l'apprentissage

L'apprentissage de peintre se déroule sur 3 ans.

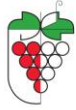
### Descriptif

#### Travaux préparatoires :

- calculer la surface à traiter ainsi que la quantité de matériaux nécessaire ;
- préparer le matériel, faire des mélanges de couleurs pour obtenir la teinte souhaitée ou commander des mélanges prêts à l'emploi ;
- installer une échelle, un chevalet, ou un échafaudage si nécessaire ;
- couvrir les sols et protéger tout ce qui ne doit pas être touché par la peinture ;
- arracher les vieux papiers peints, détacher les couches d'ancienne peinture ou de rouille à l'aide d'un grattoir, d'une brosse métallique, d'un décapant ou d'un appareil à air chaud ;
- mastiquer les trous et les fissures, supprimer toute trace de graisse et toute aspérité, poncer et dépoussiérer ;
- éliminer les causes d'une humidité excessive.

#### Travaux de finition :

- appliquer la peinture au pinceau, au rouleau ou au pistolet, en une ou plusieurs couches selon le résultat visé : couche de fond, couche intermédiaire ou couche de finition ;
- appliquer du crépi et en structurer la surface ;
- encoller et poser des papiers peints, des tissus ou d'autres revêtements ;
- réaliser des éléments décoratifs (figures géométriques, reliefs, trompe-l'oeil, etc.) ;
- nettoyer les outils et la place de travail, évacuer les matériaux résiduels.



ville de pully

### **Pour plus d'informations sur la profession**

#### **Fédération vaudoise des entrepreneurs**

Rte Ignace Paderewski 2

Case postale

1131 Tolochenaz

Tél. : 021.632.10.00

URL : <https://www.fve.ch>

#### **Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP)**

Rue de la Dent-Blanche 8

1950 Sion

Tél. : 027.322.52.60

URL : <http://www.frepp.ch>

### **Vacances**

5 semaines par année, à prendre en accord avec le service.

### **Renseignements**

Mme Nadège Devaud

Service des ressources humaines

Tél. 021.721.31.19 - [nadege.devaud@pully.ch](mailto:nadege.devaud@pully.ch)

ou par courrier au

Service des ressources humaines

Ville de Pully

Case postale 63

Av. du Prieuré 2

1009 Pully